

PROPOSITION POUR UNE REPRISE DES ACTIVITES EN TOUTE SECURITE

NOTICE D'INFORMATION

Chers Présidents de Ligue, Chers Présidents de Clubs, Chers Adhérents.

La conférence de presse du premier ministre en date du jeudi 28 mai 2020 laisse présager des opportunités quant à la relance de la pratique de notre sport sous le respect strict de certaines conditions administratives et sanitaires indispensables.

C'est pourquoi la Fédération Française de Voiture Radiocommandées a décidé suite aux informations qu'elle possède de proposer dès le lundi 11 mai 2020 la reprise programmée et encadrée des activités d'entraînements pour ses Clubs.

La FFVRC organise des activités sportives individuelles qui correspondent aux autorisations de reprises annoncées par les conférences de presse des 7 et 28 mai 2020 ainsi que celles éditées par le Ministère des Sports.

Ne pourront reprendre que des activités de loisir ou entraînements, les compétitions sportives ne pourront se dérouler jusqu'à nouvel ordre.

Ces activités ne pourront s'effectuer que sous le respect strict liées aux autorisations obtenues ainsi qu'aux consignes sanitaires : des ministères, des préfets et des municipalités.

Il est demandé à chaque Président de Club d'en être le responsable et de vérifier au cas par cas la faisabilité et la mise en place de ces reprises pour leur association avant toute ouverture.

La FFVRC a édité sur son site, des documents à télécharger. Ils vous aideront et vous permettront d'organiser au mieux la reprise de vos activités et de pouvoir appliquer toutes les nouvelles mesures nécessaires au bon fonctionnement de vos Clubs.

Merci de les lire avec attention, de les afficher, de les suivre et de les faire appliquer par tous vos adhérents sans restrictions.

L'organisation, le respect et l'application par tous de ces consignes indispensables seront le gage de la réussite assumée pour la relance de notre sport.

A bientôt sur les pistes...

Le Bureau FFVRC